Publication de l’indice de performance environnementale de l’Université de Yale

Publié le 16 mai 2016

L’Université de Yale vient de publier l’édition 2016 de son indice de performance environnementale des pays. La France se classe en 10ème position cette année.

L’Université de Yale a publié en mai l’indice de performance environnementale 2016, pour la quinzième année consécutive.

L'*Environmental Performance Index* (EPI) classe la performance des pays sur les questions environnementales prioritaires dans deux domaines: la protection de la santé humaine et la protection des écosystèmes. Au sein de ces deux domaines, la performance des pays est évaluée au moyen de 20 indicateurs, répartis dans 9 catégories d’enjeux : climat et énergie, biodiversité et habitat naturel, pêche, forêts, agriculture, ressources en eau, qualité de l’air, eau et assainissement, et effets sur la santé. L’index permet d’évaluer la performance de chaque pays vis-à-vis des objectifs internationaux fixés, ou, en l’absence d’objectifs établis, de comparer la performance des pays les uns par rapport aux autres.

La France a obtenu cette année une note de 88,20/100. Cette note a augmenté de 8,7 points de pourcentage au cours de ces 10 dernières années. Dans le détail, la France obtient d’excellentes notes en matière de biodiversité et habitat naturel (99,52), d’eau et d’assainissement (99,22) et d’agriculture (98,79). Le pays est classé 84ème en matière de qualité de l’air (avec notamment une note de 30,46/100 pour l’exposition au NO2).

La Finlande, l’Islande et la Suède constituent le top 3 de ce classement. Le Royaume-Uni est 12ème, les Etats-Unis 26èmes, l’Allemagne 30ème et la Chine 109ème.

De manière globale, l’indice montre notamment les progrès indéniables dans le monde sur les questions de santé, d’accès à l’eau potable et d’assainissement depuis 2000, mais s’alarme de la dégradation rapide de la qualité de l’air (NO2) et de celle des stocks de poissons.

>> Consulter le classement

>> Consulter le détail de la performance française

>> Télécharger l'étude complète au format PDF